



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES AGENTS DU MINISTÈRE

Groupe de travail du 3 mars 2026

Ordre du jour :

- 1- Présentation des formations existantes relatives à la maîtrise des risques
- 2- Finalisation des travaux sur l'actualisation de la note de service relative à la prévention, signalement et accompagnement des agressions et attaques subies par les agents du ministère
- 3- Suites des travaux à conduire

1. Présentation des formations existantes relatives à la maîtrise des risques

1- Présentation des formations existantes relatives à la maîtrise des risques

Pour tous les agents du ministère*

6 thématiques en ligne
pour la santé, la sécurité et les
conditions de travail de tous !

- 1 Le secours à la personne
- 2 Le risque incendie dans votre structure
- 3 L'attentat intrusion dans votre structure
- 4 Le risque routier
- 5 Les fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail
- 6 Améliorer vos postures au travail

*hors dispositifs spéciaux

Mai 2025



Savoir réagir face aux risques Les fondamentaux...

Se former pour apprendre à réagir
face à des situations à risques
imprévues dans votre environnement
professionnel.

3 heures (continues ou discontinues)
de formation sur le temps de travail.

Des mises en situation grâce
à des quiz interactifs.



Vous êtes prêt ?

Rendez-vous sur MENTOR

l'outil de formation interministériel des agents de l'État
formco.agriculture.gouv.fr/savoir-reagir-face-aux-risques




mentor.gouv.fr

Savoir réagir face aux risques : 3 dispositifs

adaptés à un public dédié en formation sur MENTOR

• **DISPOSITIF 1 : LES FONDAMENTAUX**

6 modules - 3 heures

Public : agents en administration centrale, en services déconcentrés et dans les EPLEFPA (hors dispositifs 2 et 3).

- ☐ Le secours à la personne
- ☐ Le risque incendie dans la structure
- ☐ Le risque attentat/intrusion dans la structure
- ☐ Le risque routier
- ☐ Les fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail
- ☐ L'amélioration des postes de travail

• **DISPOSITIF 2 : EQUIPES DE LA VIE SCOLAIRE**

7 modules - 4 heures

Public : les CPE, AE, maîtres au pair, AESH, TFR et assistants de prévention.

- ☐ Le secours à la personne
- ☐ Le risque incendie dans l'établissement
- ☐ Le risque attentat intrusion dans l'établissement
- ☐ Le risque routier
- ☐ **Les risques naturels et technologiques**
- ☐ Les fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail
- ☐ L'amélioration des postes de travail

• **DISPOSITIF 3 : ENSEIGNANTS ET FORMATEURS**

8 modules - 4 heures

Public : enseignants des lycées et formateurs des CFA et des CFPPA.

- ☐ Le secours à la personne
- ☐ Le risque incendie dans l'établissement
- ☐ Le risque attentat intrusion dans l'établissement
- ☐ Le risque routier
- ☐ **Les risques naturels et technologiques**
- ☐ Les fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail
- ☐ L'amélioration des postes de travail
- ☐ **Les risques en situation pédagogique**

Les formations pour les agents

• FORMATIONS MENTOR

- ❑ **Sensibilisation à la médiation** (MAASA/INFOMA) : prévenir ou gérer une situation de conflits et développer une culture de la médiation (2h) – tout public.
- ❑ **Prévenir et gérer les incivilités et les agressions dans la relation à l'usager** (DITP) : stratégies et solutions adaptées pour gérer les comportements difficiles rencontrés dans le cadre d'interactions avec le public (face-à-face, par téléphone et en ligne), (3h30), tout public.
- ❑ **Lutter contre le harcèlement sexuel au travail** (DGAFF/MEAE) : faire le point sur ce qu'est le harcèlement sexuel et apprendre à identifier les situations qui en relèvent (20 mn), tout public.
- ❑ **Violences sexistes et sexuelles au travail** (Ministères sociaux/INTÉFP) : comprendre les mécanismes des violences sexistes et sexuelles au travail pour mieux les prévenir et lutter contre (1 h), tout public.
- ❑ **Savoir réagir face aux risques** (MAASA/France Sélection) : 3 dispositifs, avec différents modules adaptés aux équipes de la vie scolaire, aux enseignants et formateurs des EPLEFPA ainsi qu'à tous les autres agents du MAASA.
 - ❑ *Module le secours à la personne (base théorique du secourisme) (50 mn) - protection, alerte des secours, conduite à tenir (malaise, perte de connaissance, arrêt cardiaque, obstruction des voies aériennes, traumatisme physique, brûlure, plaie et hémorragie externe) ; identifier les signaux d'alerte des populations*
 - ❑ *Module la menace attentat/intrusion dans la structure ou l'établissement (20 mn) notamment se préparer à faire face à une situation inhabituelle, analyser avant d'agir, les comportements à suivre et appréhender en amont les aspects psychologiques liés au stress de la situation*
- ❑ **Parcours de 2 formations de sensibilisation à la santé mentale** (ministères sociaux/Psycom) : comprendre la santé mentale, préserver sa santé mentale et prévenir les signes de mauvaise santé mentale (4h15), tout public.
 - ❑ *Prenez soin de votre santé mentale (1h30)*
 - ❑ *Agissons pour la santé mentale (2h45)*
- ❑ **SauvTage : apprendre à sauver une vie à tous les âges** (DGAFF/UBO et FFSFP) : connaître les conduites à tenir prévues dans la formation de base du secourisme (4h), tout public.

• FORMATION SECOURISME PHYSIQUE ET MENTAL

- ❑ **Formations gestes de premiers secours – initiales et recyclages** (marché interministériel avec la protection civile et formateurs occasionnels MAASA) – tout agent (AC et services déconcentrés dont EPLEFPA).
 - ❑ **Sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS)** : protéger, apprécier l'état de la victime, alerter et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégralité physique en attendant l'arrivée des secours (2h).
 - ❑ **Le certificat premiers secours citoyen (PSC)** : protéger, alerter et acquérir les capacités nécessaires pour porter assistance à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs (7h).
 - ❑ **Devenir sauveteur secouriste du travail (SST)** : repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ; savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure/établissement ; maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (14h). MAC (7h) tous les 24 mois.
- ❑ **Secourisme en santé mentale (standard et module jeune)** (formateurs PSSM France) : acquérir des connaissances de base concernant les troubles en santé mentale ; mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ; développer des compétences relationnelles (écouter sans préjuger, rassurer et donner de l'information adaptée ; mieux faire face aux comportements agressifs (2 jours). → déploiement de la formation standard depuis fin 2025 auprès des assistants de prévention, IGAPS, assistants sociaux et ISST (UROPS). La formation « jeunes » est proposée depuis de nombreuses années aux enseignants et formateurs.

• FORMATIONS ORGANISEES EN REGIONS FOCUS sur AURA (à titre d'exemple)

- ❑ **Une relation apaisée avec les familles, la coéducation** (Canopé) : définir les concepts clés de la coéducation et de la gestion des situations conflictuelles (définition, enjeux, postures et principes d'action) ; utiliser des outils pour favoriser des relations apaisées avec les familles et gérer les conflits ; identifier des méthodes pour prévenir et réguler les tensions et les conflits. → 1 session d'un jour en janvier 2026 (directeurs, CPE et enseignants des EPLEFPA) – 15 à 20 places.
- ❑ **Prévenir et anticiper les conflits grâce à la communication non violente** (intervenant externe) : optimiser sa communication au quotidien pour prévenir et anticiper les conflits. → En général 1 à 2 sessions/an agents et 1 à 2 sessions/an encadrants. A date, uniquement 2 sessions de 2 jours en février 2026 pour les agents car peu d'encadrants inscrits en 2025.
- ❑ **Gérer l'agressivité en situation professionnelle** (Conseil-Public) : comprendre les mécanismes des conflits et d'agressivité en situation professionnelle ; agir pour prévenir, traiter et maîtriser les situations à risques ; gérer les suites d'une agression et prendre soin de soi. → En général 2 sessions par an, (2 jours), tout public.
- ❑ **Comment gérer les classes difficiles ?** (formatrice externe) : fournir des outils visant à développer les compétences relationnelles, et sa capacité à gérer les conflits. Ajuster son niveau de communication et sa posture. → En général, 2 session/an, (1 jour), enseignants/formateurs et CPE.
- ❑ **Potentia, compétences psychosociales pour améliorer le climat en classe** (Institut Anquetin Rault) : comprendre et identifier les différents profils d'élèves, les types de motivation et de personnalités selon l'ANC ; trouver les leviers à actionner selon les types de personnalités ; être capable de réagir selon les personnalités ; animer un atelier découverte des personnalités et des motivations auprès de ses élèves. → 1 session en janvier et en février, (1 jour), enseignants/formateurs en EPLEFPA.
- ❑ **Comprendre et communiquer avec les adolescents** (Psychologue spécialiste des adolescents) : comprendre la période de l'adolescence ; avoir des outils pour mieux communiquer avec les adolescents ; identifier et dépister le mal-être chez l'adolescent. → 6 à 7 sessions/an, (1 jour en classe virtuelle), tout agent et vivement recommandé pour les nouveaux AE et AESH.

Les formations pour les managers

❖ Des formations en distanciel sur la plateforme MENTOR

❑ Parcours santé mentale

Un parcours de 2 formations:

- **Formation 1: Prenez soin de votre santé mentale**
- **Formation 2: Agissons pour la santé mentale**
 - Comprendre la santé mentale en tant qu'enjeu majeur de santé publique et de société
 - Déstigmatiser et en savoir plus sur les différents troubles psychiques
 - Connaître les outils mobilisables pour préserver sa santé mentale dans son administration et en dehors
 - Apprendre à réagir et prévenir les signes de mauvaise santé mentale

❑ Sensibilisation à la médiation – 2h

Acquérir des connaissances sur le thème de la **médiation pour prévenir ou gérer une situation de conflit**: savoir appréhender les situations conflictuelles, repérer différentes stratégies et éventuellement orienter vers la médiation.

Pour tous les professionnels souhaitant découvrir ou actualiser leurs connaissances sur le thème de la médiation, et tout particulièrement à ceux qui sont en responsabilité managériale.

❑ **Manager avec l'intelligence collective – 30'**

Savoir utiliser les outils de l'intelligence collective au service d'un projet ou de l'animation d'une équipe

❑ **L'art des feedbacks – 35'**

Maîtriser l'art des feedbacks : donner, demander et recevoir des retours constructifs de vos collaborateurs.

❑ **Performer sans s'épuiser – 30'**

Tout savoir sur la performance et détecter l'épuisement

❑ **Vers un management inclusif – 35'**

Favoriser l'inclusion des différences pour que chacun exprime son potentiel et contribue à la performance du collectif

SEA - Parcours de formation – Maîtrise des risques lors des contrôles

- **Contexte & Objectifs :**

Renforcer les compétences des contrôleurs pour :

- ☒ **Détecter et gérer** le mal-être des agriculteurs contrôlés.
- ☒ **Prévenir les incidents** (tensions, conflits, risques psychologiques).
- ☒ **Protéger les agents** (soutien juridique, protection fonctionnelle).

- **Public cible :**

400 nouveaux contrôleurs (2025) et 1 795 contrôleurs expérimentés

- **BLOC 1 – Socle de base**

- ☐ **« Posture du contrôleur au MAASA »**
- Formation sur **MENTOR** – 3h
- ☐ **« Sensibilisation au mal-être des agriculteurs »**
- Formation **MSA** déployée dans le cadre du réseau « sentinelles » et contextualisée aux contrôles du MAASA – 1h30 - gratuite
- **2026:** Communication renforcée sur ces deux formations

- **BLOC 2– Contrôleurs : Savoir communiquer et se protéger**

- ☐ **Formation "Communiquer en situation de contrôle"**
- 10 à 12 stagiaires par groupe - Distanciel ou présentiel - **INFOMA**
- 3 niveaux:
 - **Niveau 1** : pour les nouveaux contrôleurs juste avant la prise de poste ou dans les 6 mois suivant la prise de poste - durée 1,5 jour
 - **Niveau 2** : « piquêre de rappel » pour les contrôleurs expérimentés tous les 3-4 ans – durée 1,5 jour
 - **Niveau 3** : Détecter des cas lourds de détresse psychologique et/ou financière - durée 1 jour
- ☐ **« Protection fonctionnelle et responsabilités des agents MASA en charge des contrôles »**
- Formation **MENTOR** - 5h
- **2026:** 1 session en distanciel par trimestre pour chacun des 3 niveaux sont programmées

- **BLOC 3 Echange de pratiques**

- 7 stagiaires – présentiel ou distanciel
- Durée: 0,5 jour
- Actuellement assurée par un prestataire externe unique – **OSERESO via INFOMA**
- Objectif : développer un réseau de formateurs internes en lien avec la DGAL notamment, pour renforcer la capacité de mise en œuvre.
- **2026** : 1 session en distanciel par trimestre sont programmées

2. Finalisation des travaux sur l'actualisation de la note de service relative à la prévention, le signalement et l'accompagnement des agressions et attaques subies par les agents du ministère

2- Finalisation des travaux sur l'actualisation de la note de service relative à la prévention, signalement et accompagnement des agressions et attaques subies par les agents du ministère

- Echanges autour des remarques et propositions d'ajustement formulées par les représentants du personnel sur la mise à jour de la note de service relative à la prévention, signalement et accompagnement des agressions et attaques subies par les agents du ministère (cf. document joint)

3. Suites des travaux à conduire

3- Suites des travaux à conduire

1) Note de service signalement agression : échéance avril 2026

Objectifs :

Publier la nouvelle note de service relative à la prévention, le signalement et l'accompagnement des agressions et attaques subies par les agents du ministère et accompagner son appropriation par les services et les agents

- ✓ Publication sur BO agri au mois d'avril 2026
- ✓ Information en une de l'intranet et sur le site Chlorofil, relais sur les sites des DRAAF/DAAF
- ✓ Communication spécifique à destination des DRAAF/DAAF (incluant un relais auprès des EPLEFPA relevant de leur autorité académique), auprès du groupement des directeurs de DDI et des SGCD
- ✓ Appui de la DGER pour relayer l'information à l'occasion des séminaires des SRFD et des directeurs/directrices d'EPLEFPA
- ✓ Intervention du SRH sur ce point à l'occasion des séminaires des DRAAF/DAAF et SG de DRAAF
- ✓ Flash Info RH à destination de toute la communauté de travail

3- Suites des travaux à conduire

2) Rédaction de fiche-réflexes

Objectifs : Proposer un outil sous forme de fiche synthétique et opérationnelle, permettant de visualiser les étapes à suivre et les acteurs à mobiliser si besoin dans certaines situations - exemple : fiche gestion agressions/attaques

- ✓ Réflexion autour des fiches à produire (thèmes, contenu) lors du prochain groupe de travail du 14 avril 2026

3) Améliorer et renforcer le circuit de signalement des agressions/attaques : déclaration initiale et suites données => point d'étape au GT du 14/04

Objectifs : Améliorer et faciliter la déclaration de signalement/attaque par le biais de la dématérialisation de la déclaration des signalements et de leurs suivis + Renforcer les échanges avec les parquets locaux (suites données et informations des victimes et des services)

- ✓ Présentation de l'outil déployé par la DGER au SRH dans le cadre de l'instruction technique DGER du DGER/SDPFE/2025-552 du 28/08/2025) : mi mars 2025

3- Suites des travaux à conduire

3) Actualisation du guide agression : échéance fin 2026

Objectifs : Actualiser et enrichir le guide relatif à la prévention des violences au travail, présenté dans la note de service 2018-120

Travaux en 2 temps :

=> **Actualisation de plusieurs points :**

- ✓ Instances de dialogue social
- ✓ Mettre à jour les références documentaires et réglementaires
- ✓ Différents acteurs (cellule de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes, soutien psychologique,)
- ✓ Amender le paragraphe concernant les violences en milieu éducatif (suite à l'évolution de l'instruction technique DGER/SDPFE/2025-552 du 28/08/2025)

3- Suites des travaux à conduire

3) Actualisation du guide agression : échéance fin 2026

Objectifs : Actualiser et enrichir le guide relatif à la prévention des violences au travail, présenté dans la note de service 2018-120

Travaux en 2 temps :

=> **Enrichir le guide sur le sujet de la prévention des violences numériques au travail**

- ✓ Travaux menés par deux stagiaires du CNAM
- ✓ Présentation des travaux lors de la séance de la formation du CSA M du octobre 2026
- ✓ Intégration dans le guide